Objet : Consultation publique sur la carte Accès Longueuil
Présenté par : 9e groupe scout Saint-Thomas de Villeneuve
Date : 3 novembre 2026

1. Présentation de l'organisme

- Le 9e groupe scout Saint-Thomas de Villeneuve est un groupe scout établi à Saint-Hubert depuis 1968. Notre mission est celle de l'Association des Scouts du Canada, soit

  > *Soutenir la jeunesse francophone du Canada dans leur épanouissement et leur développement intégral, afin que chaque jeune ait les outils pour mener un changement positif dans sa communauté.*

- La Maison Univers, notre local scout, est située sur la rue Quevillon. C'est là que nous accueillons les jeunes de 7 à 25 ans chaque semaine. Notre bassin principal de membre correspond aux districts des Maraîchers, Croydon-Iberville, et du Ruisseau Massé.

2. Synthèse de la position

- La carte Accès Longueuil étant un moyen de gérer l'accès aux ressources de la ville, et d'en rendre l'usage équitable pour tous, nous ne pensons pas que ce système devrait s'appliquer à nous, qui ne les utilisons pas, bien que nous soyons un organisme reconnu.

3. Analyse et constats

- **Accessibilité et équité des services**
  Le programme, tel que présenté lors des rencontres de consultation de l'OPPL, s'applique à tous les organismes reconnus de la ville, peu importe l'utilisation qu'ils font des services et plateaux de la ville. Nous avons nos propres locaux et n'utilisons pas les installations de la ville, ou auxquelles la ville donne accès. Nous n'utilisons pas son matériel.

  Nous n'utilisons pas non plus les services professionnels offerts aux organismes reconnus, car la structure de l'Association des Scouts du Canada offre les mêmes services, tels que le soutien dans la procédure d'assemblée générale ou la formation des bénévoles.

  Dans un esprit d'équité, nous trouvons que l'exigence de la carte Accès Longueuil devrait être associée aux services requis de la ville, et surtout, à l'accès aux plateaux, qui semblent être une des raisons principales derrière l'implantation de la carte Accès Longueuil.

  Si le simple fait d'être un organisme reconnu fait que nous devons exiger la carte Accès Longueuil de nos membres, nous allons devoir revoir notre participation à ce programme.

- **Impact sur la participation des jeunes**
  Nous avons accueilli parmi nous quelques jeunes dont le groupe scout vient de fermer. Puisqu'ils ne sont pas résidents de Longueuil, ils devraient payer un montant additionnel substantiel, c'est-à-dire l'équivalent de 20% de la cotisation annuelle pour continuer avec nous. Ce fardeau additionnel pourrait faire qu'ils ne se réinscrivent pas. Les jeunes vont généralement au groupe le plus près de leur domicile, donc s'ils viennent à nous, c'est qu'ils n'ont pas d'option plus appropriée. De plus, ce frein à la participation affectera davantage les familles moins nanties, alors que ce seraient celles qui pourraient retirer davantage de leur participation au scoutisme. Il est important de prendre en compte que, lorsqu'une unité de notre groupe se trouve saturée au niveau de la capacité, une priorité sur les nouvelles inscriptions est toujours donnée aux résidents des quartiers desservis par notre organisme.

  La force de nos unités vient du nombre de participants - plus il y a de jeunes dans le groupe, plus ils ont la chance de s'y épanouir, et plus nous incarnons notre mission.

  De plus, on dit que les citoyens de Longueuil paient déjà pour l'accès aux installations et services, mais ceux-ci paient leurs taxes sur une base plutôt équitable en lien avec la valeur de leur propriété, alors qu'un seul et même montant est demandé à ceux de l'extérieur.

  Cette façon de facturer avec un prix unique pour tous ébranle notre sens d'équité et nos valeurs de respect et justice.

- **Enjeux communautaires**
  Bien que nous soyons un organisme orienté vers la jeunesse, nous sommes impliqués dans notre communauté, c'est pourquoi nous sommes inquiets pour les personnes âgées, et autres bénéficiaires des organismes locaux qui ne pourraient plus recevoir les services des divers organismes variés et bienveillants de Longueuil. Ce sont les personnes les moins choyées qui subiront les conséquences les plus importantes des frais supplémentaires de cette carte pour les non-résidents. De même, étant donné que le nombre de participants aux différentes activités offertes par les organismes de l'agglomération de Longueuil risque de baisser, il est probable que les activités de certains organismes soient réduites et doivent éventuellement fermer, nuisant ainsi également aux résidents.

  Le signe scout, avec le pouce sur l'auriculaire, est un symbole de notre devoir de protection - du plus fort envers le plus faible. Nous jugeons qu'il est également du devoir de la ville de prêcher par l'exemple et de protéger leurs citoyens qui ont le plus besoin de soutien.

4. Recommandations précises

1. **Lier la carte Accès Longueuil aux ressources :** Les organismes qui n'utilisent pas les plateaux ou le matériel de la ville ne devraient pas avoir à exiger la carte Accès Longueuil de leurs membres.
2. **Coûts basés sur les moyens des familles :** Dans l'optique où la politique est appliquée telle qu'elle, les familles qui en ont besoin, ainsi que les personnes âgées, devraient pouvoir recevoir une carte d'accès à moindre coût.
3. **Option "montant forfaitaire" :** Pour ceux qui ne participent qu'aux activités de l'organisme, il devrait être possible de payer un montant moindre, basé sur les ressources utilisées par l'organisme, qui leur permettrait de participer sans avoir "la" carte Accès Longueuil.

5. Conclusion

La carte se veut un moyen de favoriser l'accès aux installations et services de la ville et de partager les coûts équitablement. Nous voyons la nouvelle offre avec intérêt, et reconnaissons plusieurs améliorations sur la proposition initiale de 2023. Nous sommes reconnaissants de la décision de ne pas exiger la carte des membres bénévoles, et apprécions le tarif familial, peu importe le nombre d'enfants.

Nos appréhensions sont centrées principalement sur le fait que notre organisme n'utilise pas les services qui ont engendré la démarche de la ville, et donc ne devrait pas avoir à exiger la carte de ses membres, et sur le fait que la carte restreindrait l'accès aux services à ceux qui en ont probablement le plus besoin.